



Saisie immobilière perte de masse de travail

Par **triskette**, le **25/06/2016** à **17:00**

bientôt je ne pourrai plus payer mon prêt immobilier car j'ai eu une grosse perte de masse de travail; est-ce qu'on peut saisir ma voiture et mon ordinateur alors que j'en ai besoin pour travailler?

Merci

Cordialement

Chantal Macé

Par **youris**, le **25/06/2016** à **18:23**

bonjour,

pour saisir un bien, il faut une décision judiciaire.

et les objets nécessaires à une activité professionnelle ne peuvent pas être saisi.

votre créancier, après une procédure amiable infructueuse, peut saisir le tribunal afin de vous condamner à payer.

donc vous risquez la saisie de votre bien immobilier.

salutations

Par **triskette**, le **27/06/2016** à **19:51**

merci des infos, mais dans le cas d'une saisie immobilière est-ce que je deviens automatiquement interdit bancaire avec perte de ma carte visa etc?